Le Défenseur de la Constitution / par Maximilien Robespierre, député à l'assemblée constituante

Robespierre, Maximilien de (1758-1794). Auteur du texte. Le Défenseur de la Constitution / par Maximilien Robespierre, député à l'assemblée constituante. 1792.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- **4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- **5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr.

LE DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION,

Par MAXIMILIEN ROBESPIERRE, député à l'assemblée constituante, ouvrage périodique proposé par souscription.

Nº. 8.

Réslexions sur la manière dont on fait la guerre.

Lest deux espèces de guerre; celle de la liberté, celle de l'intrigue et de l'ambition; celle du peuple; celle du despotisme. Il est facile de les distinguer à des caractères certains. Lorsqu'une nation puissante fait la guerre de la liberté, elle se lève toute entière; elle marche sous des chefs qu'elle a choisis entre les plus zélés défenseurs de l'égalité et de la cause populaire. Au moment où elle la déclare, des prépartifs formida-

bles ont assuré le succès de ses entreprises. Son objet est sublime; sa force est invincible; ses mesures sont sages et grandes; ses attaques promptes et irrésistibles. Elle veut; et la foudre tombe au milieu de ses ennemis; tous les tyrans pâlissent sur leurs trônes ébranlés, et se hâtent de prévenir leur ruine, en désarmant sa colère; tous les ennemis du dedans ont caché leurs fronts dans la poussière. Le mot de trahison est inconnu, parce, que personne n'oseroit trahir; la défiance est bannie, parce que le peuple a mis sous ses pieds tous ses oppresseurs. Une telle guerre est terminée presqu'aussitôt que commencée; elle ne coûte aucunes alarmes qu'aux despotes; elle ne fait point acheter de pénibles succès, par des torrens de sang.

Voilà la guerre de la liberté:

Voici celle du despotisme. Les cours s'accordent pour se faire une guerre apparente, funeste seulement aux nations qu'elles trompent pour les asservir. Envain deux peuples seroient-ils disposés à s'unir; une barrière fatale les sépare : ils ne peuvent se toucher que par le choc de deux armées qui s'égorgent pour les intérêts des ennemis

im

gai

leu

de

dév

des

dan

de la liberté. La nation qui paroît attaquer reste en effet sur la désensive. Loin de tomber sur ses ennemis de tout le poids de sa puissance, et de terminer la guerre par un effort décisif, elle consume ses forces dans de petits combats où les meilleurs citoyens périssent en détails; tandis que des écrivains mercenaires amusent la curiosité publique, par les récits infidèles de quelques actions insignifiantes, ou de quelques avantages équivoques. Cependant les tyrans rassemblent de nouvelles armées contr'elle. Les ennemis naturels de l'égalité sont chargés de la défendre; et on s'en apperçoit à leurs fréquentes désertions, et à leurs perfidies continuelles. Toutes les mesures nécessaires à la défense de l'état sont éternellement et impunément négligées; les places fortes dégarnies semblent attendre l'ennemi d'un côté, tandis que de l'autre on s'abstient scrupuleusement d'entrer dans les siennes, et d'envahir son territoire. Cependant les ennemis du dedans levent une tête altière; les factions s'agitent; les conspirations se développent; le patriotisme est proscrit; le despotisme militaire règne; et la nation reste dans le néant. We de la de de de de la des de la des de la de la des de la desta della della

comi

ippo-

18/15

den

ents

me

genil

Quel est celui de ces deux tableaux opposés qui représente notre véritable situation? Je ne décide pas cette question; je laisse parler les faits.

Depuis trois mois nous avons déclaré la guerre au roi de Hongrie. Elle s'est réduite à des escarmouches, à des combats de partis, où une multitude de citoyens ont peri. A cela près, les quatre armées que la France entretient, étoient restées absolument oisives. Enfin, Luckner s'étoit avancé dans la Belgique; la première invasion des français avoit mis en leur possession quatre villes de cette contrée; elle a prouve à-la-fois, et la valeur de nos soldats, et les dispositions du peuple de ce pays à les accueillir. Les habitans d'Ypres, de Menin, de Courtrai. non contens de les recevoir, comme des frères, avec des transports de joie inexprimables, s'étoient empressés de se joindre à eux, pour les aider à se fortifier dans leur nouvelle conquête. Ils les avoient aides aussi puissamment, après la prise de Courtrai, à vaincre plusieurs corps autrichiens, qui avoient disparu devant eux. (1) Ces faits sont

pn

çai

⁽¹⁾ On peut voir ici la lettre, datée de Courtrai, du , imprimée à la fin de ce No.

constatés par les dépêches même de M. Luckner au corps législatif. Ce général annonçoit en même tems que la position, dont il s'étoit emparé, étoient infiniment avantageuse; et qu'il étoit très-facile de s'y fortifier..... Tout-à-coup le bruit se répand que Luckner doit abandonner les places qu'il vient d'occuper; et se replier sur Lille..... Bientôt, ce projet est exécuté.... Les villes belgiques sont évacuées.... L'on apprend qu'au même instant, les autrichiens y sont rentrés, et ont puni l'attachement que les habitans nous avoient témoigné, par des cruautés dignes de la cause des tyrans. On apprend un fait plus horrible; on dit, qu'en partant, l'un de nos généraux a fait mettre le seu aux saux bourgs de ces villes infortunées.

Ois

5 4

nçai

es et

eth

1105

rtra,

esti

TIEL

die

SICE

2000

rtral

, 9

S 500

00000

Cependant, tandis que nos généraux rétrogradoient, ou restoient dans l'inaction, les autres despotes de l'Europe rassembloient leurs forces; déjà une armée nombreuse de prussiens est sur les bords du Rhin; les français rébelles, qui les attendoient paisiblement, se préparent à les seconder. Nos places fortes de ce côté sont encore sans défense, en dépit de toutes les réclamations; et l'aristocratie perfide, qui est restée au milieu de nous.

pour nous trahir, semble tendre les bras à l'aristocratie insolente, qui a fui, pour nous attaquer.

C'est dans ces circonstances, que nos généraux abandonnent leurs camps; viennent à Paris intriguer au château des Thuileries; et dicter des lois, au sein de l'assemblée nationale. Ils nous apprennent à-la-fois, que nos ennemis extérieurs se rassemblent; et qu'avant de leur faire la guerre, il faut dompter nos ennemis intérieurs; et ces ennemis intérieurs, qui sont-ils, suivant eux? Ce sont les citoyens qui se réunissent dans les sociétés patriotiques; ils en demandent la dissolution, au nom de leur armée. Au nom de leur armée, ils dénoncent à l'assemblée nationale, l'assemblée nationale ellemême; c'est-à-dire, la portion du corps législatif, qui a paru la plus attachée aux droits du peuple..... Voilà les faits, dont toute la France est témoin ; voilà notre situation politique.

pos

de 1

Din

peup

exem

deco

les y

Dani

Terse!

trime

Jutô

des n

du di

letes.

pais q

able

Convenez donc, nous disent nos tyrans, que votre peuple est stupide et indigne de la liberté; renoncez à cette chimère. Non, ce n'est point le peuple qui est stupide, c'est vous, qui êtes également perfides et

assez de vertu, pour se sauver lui-même, j'oserois encore me reposer de son salut sur l'excès de vos crimes; si mes consitoyens étoient assez lâches, ou assez imbécilles pour fermer l'oreille à la voix de l'honneur et de la vérité, je m'adresserois aux hommes libres de toutes les nations. Je tracerai aux yeux de l'univers et de la postérité, le hideux portrait des oppresseurs de ma patrie; et l'humanité entière s'armera tôt ou tard pour les punir, ou pour exterminer leur pareils.

DIL.

COIP

aut

don

11000

nell

Nos.

pik

SHOMP

Malheureux brabançons, et vous tous, peuples de l'Europe, qui fondiez sur notre exemple, l'espoir de votre liberté, ne vous découragez point; gardez-vous de seconder les vues abominables des ennemis de l'humanité, en désespérant de la révolution universelle; et sur tout en nous imputant les crimes, commis en notre nom. Apprenez plutôt par notre propre expérience, à choisir des moyens plus sûrs de secouer le joug du despotisme qui pese encore sur vos têtes. Non, ce n'est point le peuple français qui a refusé de tendre une main secourable aux infortunés liégeois; ce n'est point

lui qui a opprime les avignonais, qui se jettoient dans ses bras; ce n'est pas lui qui a conçu l'affreux projet de cimenter la servitude des belges, en paroissant les désendre. Peuples étrangers, l'injure qui vous est faite nous est commune, nous la vengerons ensemble; vous n'êtes opprimés que parce que nous ne sommes point encore libres. Les mêmes tyrans causent à - la - fois vos malheurs et les nôtres; ne confondez point la nation française, avec de vils conspirateurs et d'indignes mandataires; eux seuls élèvent entre nous une fatale barrière. Nous avons confié à des nobles le soin de désendre la cause de l'égalité, et à des courtisans celui de combattre leurs frères de détrôner les amis et les alliés de leurs maîtres. Nos anciens oppresseurs nous ont dit: « nous chérissons la liberté que vous avez conquise contre nous; nous voulons nous-mêmes immoler nos propres désenseurs, et diriger vos coups contre le sein de nos parens et de nos complices ». Et nous leur avons répondu: « Conduisez-nous, nous marcherons par-tout sur vos pas, avec une aveugle confiance; nous renonçons, sur votre parole, à l'usage de notre liberté et de notre raison. " Avec quelle

gin

CON

Les

ileu

conj

man

lite

tevê

quelle fidélité, nous avons jusquici rempli notre promesse! Ils nous suscitoient la guerre depuis deux ans; loin de punir cet attentat contre la liberté, nous avons eu la complaisance de prévenir nous-même leur vœu, et de le sanctionner en quelque sorte par notre propre consentement. Ils alloient nous conduire, disoient-ils, jusqu'au sein des contrées souillées par le règne du despotisme, et sceller la liberté universelle, par les embrassemens fraternels des français et de tous les peuples de l'Europe. Ils nous ont enchaînés sur nos frontières; ils nous ont permis seulement quelques combats partiels, funestes à la cause commune, et nous l'avons souffert. Ils nous ont trahi à Mons, à Tournay; et pour unique remède à ces maux, on a imaginé de punir ceux qui croiroient à la trahison; nous avons presque mis au rang des ennemis de l'état, ceux qui n'accorderoient pas une confiance entière à la cour et à ses créatures. Les patriciens ont déserté leurs postes; plusieurs ont passé chez les ennemis; et la confiance en leurs pareils n'en a été recommandée que plus rigoureusement. On s'est hâté d'augmenter leur pouvoir et de les revêtir d'une dictature terrible. Nous avions

tew

evel

Mill

15215

s ch

quis

es is

erm

le all

neg!

T-100

anti

US25

déclare la guerre, et nous restions sur la défensive, sans que personne osât le trouver mauvais. On comptoit avec une exactitude vraiment ridicule, le nombre des hulans, et des soldats des gardes nationales qui avoient péri dans la petite guerre de postes, à laquelle nous nous amusions pour les menus plaisirs des despotes, en attendant le moment où leur ligue devoit être bien formée.

Enfin, ils croient que le moment est arrivé de recueillir le fruit de leurs crimes; ils croient qu'ils n'ont plus rien à redouter d'un peuple dont ils se sont joués tant de fois impunément; ils viennent de surpasser, par un seul trait, toutes les horreurs qui souillent l'histoire des tyrans. Hélas! ils ont voulu accabler pour jamais, la cause de la liberté, en rendant exécrable, aux yeux des nations, le nom du peuple français, qui, le premier, en proclama les principes éternels... Peuples, ne le croyez pas; vous serez vengés... Quand nous serons libres; et ce moment est moins éloigné qu'ils ne pensent. Ne haissez point la liberté; ne détestez que ses oppresseurs; et que leurs forfaits même vous apprennent à la chérir davantage. C'est sa beauté divine qui a excité la rage

nati

lou:

Not

tant

funi

seco

dépl

delit

ti c

txéci

WX-

depo

MX

ritu

des monstres qui osent la souiller. Jamais les tyrans ne commirent des crimes aussi lâches, parce que jamais peuple ne sit un si noble effort, pour affranchir l'humanité de leur joug odieux; il étoit arrêté que ce période de l'existence des sociétés, devoit à-la-fois enfanter, et la morale la plus pure, et les passions les plus hideuses; les plus sublimes vertus et les plus abominables forfaits. L'univers est encore dans les douleurs de l'enfantement de la liberté. Tous les vices qui opprimoient les nations, ont rugi aux premiers symptômes qui présageoient sa naissance; et ils se liguent tous, pour l'étouffer dans son berceau. Nous-mêmes, encore imbus des misérables préjugés que le despotisme a enfantés, portant encore la cicatrice des fers, dont nous fumes long-tems chargés, nous avons trop secondé leurs infâmes complots par notre déplorable légéreté et par notre stupide crédulité. Nous avons sait des lois excellentes; et ce sont les seules qui ne sont point exécutées. Nous avons confié notre fortune aux brigands qui nous avoient tant de fois dépouillés, notre bonheur et notre liberté aux éternels ennemis de l'égalité et de la vertu. Aussi, avec quelle cruelle dérision

SID

XI

ii, k

rels

100

e mi

1505

Z QU

Deal

nat

ils nous parlent de la sainteté des lois! Avec quelle odieuse partialité ils réclament celles qui consacrent les derniers restes de notre servitude; et foulent aux pieds celles qui doivent l'égénérer nos mœurs, et fonder notre liberté! Comme ils sont inexorables, pour les foibles opprimés, pour le patriotisme trompé! Comme ils sont tendres et indulgens, pour les grands conspirateurs et pour les coupables puissans! Avec quel art perfide ils ressuscitent tous les anciens préjugés, toutes les vieilles habitudes qui garantissoient notre esclavage! Comme ils affectent de donner à l'opulence tous les droits de la vertu, et d'associer à l'idée de la pauvreté laborieuse, celle de tous les vices! Avec quelle coupable habileté ils honorent, sans cesse, leurs complices, pour avilir, et pour enchaîner le peuple! Comme ils méprisent la dignité d'homme, et comme ils oppriment L'humanité, en invoquant la déclaration des droits! Avec quelle lâche impudence, les factieux déclament contre les factions; les despotes contre le despotisme; les plus corrompus de tous les hommes contre la corruption et contre le vice!... Ainsi, l'univers est encore le jouet et la proie d'un petit

libi

par

des

leur

des

par

10118

je le

lich

les (

de fc

enco

[4те

Men

nombre de brigands.... Amis de la liberté de tous les pays, rassurez-vous! Le règne de l'imposture et du crime ne peut être éternel.

Ils ont pris soin de graver profondement dans nos ames, le mépris des traîtres et la haine des despotes : une main toute puissante a écrit sur leurs fronts, leur sentence de mort, avec le sang des patriotes qu'ils ont immolés; et le sang qu'ils vont faire couler encore, ne l'effacera pas. Français, belges, allemands, esclaves malheureux des tyrans qui se sont partagé le genre humain, comme de vils troupeaux, vous serez libres; gardez-vous d'en douter : je le jure par l'incendie de Courtrai; par les enfans des brabançons, égorgés dans le ventre de leurs mères, et portés tout sanglans au bout des baionnettes autrichiennes : je le jure par les mânes des avignonnais qui ont péri sous les coups de nos communs ennemis: je le jure par nos femmes et nos enfans, lâchement égorgés au champ-de-mars; par les défenseurs de la patrie, assassinés tant de fois en détail, et par les patriotes, entassés encore aujourd'hui dans nos cachots: je le jure par les armées étrangères, qui s'assemblent, et par les traîtres qui les appelent:

ICH

SELL

I CEL

CON

W

iyu

je le jure par la déclaration des droits de l'homme, solennellement promulguée et insolemment violée; par les calamités de vingt siècles, que nous avons à expier; par nos aïeux que nous devons venger; par notre postérité que nous devons affranchir, et par nous-mêmes que nous devons sauver.

Sur la tactique du général Lafayette.

Ajax, roi des locriens, avoit laissé une si haute opinion de sa valeur, que ses concitoyens conservoient toujours sa tente au milieu de leur camp; l'ombre seule de ce héros gagnoit encore de batailles.

Nous avons un général qui semble avoir choisi pour modèle, l'ombre d'Ajax. La tente de M. Lafayette est au milieu du camp où il commande; mais elle est souvent déserte, comme celle du roi grec : ce général a la propriété de disparoître de son camp par intervalles, pour huit ou quinze jours, sans que ni les ennemis, ni son armée s'en apperçoivent. La seule différence qui existe entre l'ombre d'Ajax et M. Lafayette, c'est que celui-ci ne gagne pas de batailles. Pyrrhus apprit aux romains l'art des campemens; Lafayette instruira les généraux qui le suivront, dans l'art de voyager. Faire la

guerre à la de tête son armée, est une science commune, qui appartient aux héros vulgaires : être éloigné d'elle de soixante-dix lieues, plus ou moins, et faire la guerre : voilà le talent merveilleux, réservé aux êtres privilégies, refusé à tout général qui n'a subjugué ou affranchi qu'un seul monde. Le général est-il au camp? Est-il au château des Thuileries? Est-il à Paris? Est-il à la campagne? Sont aujourd'hui autant des questions qui n'ont rien du tout d'oiseux, ni de ridicule, et dont la solution n'est pas même facile. Par exemple, au moment où j'écris, on regarderoit comme un homme très-habile, celui qui pourroit dire, avec certitude, si M. Lasayette est ensin retourné à Maubeuge, ou si c'est Paris qui le récèle.

C

0.

ala

Sans

pti-

Thus

Upt.

Cette nouvelle méthode de faire la guerre, a sans doute de grands avantages, ne fût-ce que celui de conserver le général, sinon à l'armée, du moins à la nation. Comment le battre, ou le faire prisonnier, s'il n'est pas même possible de le découvrir?

Au reste, qu'on examine bien ce système; il est beaucoup moins extraordinaire, qu'on ne pourroit le croire, au premier coup-d'œil. Il très-approprié à la nature et aux motifs de la guerre actuelle. Jamais guerre n'exigea plus d'entrevues secrètes; plus d'entretiens intimes; plus de confidences mystérieuses; or, tout cela suppose des voyages, et oblige nécessairement le général à faire plus d'usage de chevaux de poste, que de chevaux de bataille.

Ce n'est plus un secret aujourd'hui pour personne, que le but de la guerre n'est point de détrôner la maison d'Autriche, en Brabant: mais de rétablir son empire, en France. Ce n'est point Bruxelles qu'on veut affranchir; c'est Paris que Ion veut réduire; il s'agit non de dompter les factieux de Coblentz, mais de châtier les factieux de l'assemblée nationale et de la capitale. Le roi de Prusse et le roi de Hongrie, comme on sait, sont bien moins à craindre pour la France, que les inunicipaux et les sociétés des amis de la constitution: Léopold et Lafayette nous l'ont hautement déclarés. Il faut épargner Coblentz, évacuer Courtrai, et préparer le siège du couvent des jacobins. Le véritable théâtre de la guerre n'est donc point la Belgyque, c'est Paris. Le véritable quartier-général n'est pas au camp rétranché de Maubeuge; il est dans le palais des Thuileries. Le conseil

7011

90

ien

k n

de guerre, c'est le comité autrichien. A quoi servent ici la valeur et les talens militaires? Il n'est question que de stratagêmes politiques. M. Lafayette a donc moins besoin de conférer avec des officiers expérimentés, qu'avec des intrigans habiles. Au camp, il peut être facilement remplacé; mais au conseil secret, comment pourroit-on se passer de sa présence?

Eh! d'ailleurs, pourquoi les autrichiens lui donneroient-ils quelqu'inquiétude, pendant son absence? Est-il en guerre avec eux? Qus dis-je? Ne sont-ils pas ses alliés? Ne sont-ils pas ligués avec lui, pour rétablir en France le bon ordre, pour anéantir le règne des clubs, et rétablir celui de la loi? Regardez-vous cette réflexion, comme un trait d'ironie, ou comme une exagération? Non, c'est la vérité toute nue, c'est l'évidence dans tout son éclat. Interrogez plutôt les faits; lisez le manifeste de Léopold, et lisez la lettre de M. Lafayette (1).

⁽¹⁾ Je vais remettre ici sous les yeux du public ; les principaux passages de ce double manifeste.

LÉOPOLD.

de la France et de l'Europe entière, ainsi qu'il y est autorisé, par les provocations et les menées du parti des jacobins, de démasquer et de dénoncer publiquement, une secte pernicieuse, comme les vrais ennemis du roi très-chrétien, et des principes sondamentaux de la constitution actuelle, et comme les perturbateurs de la paix et du repos général, (1).

LAFAYETTE.

501

grai

orga

mili

188

tise

faction, et pour éviter les dénominations vagues, que la faction jacobite a causé tous les désordres? C'est elle que j'en accuse hautement. ", (lettre de Lafayette à l'assemblée).

LÉOPOLD.

se L'empereur est loin d'attribuer de tels

⁽¹⁾ Note officielle du prince de Caunitz, à l'am-

procédés à la majeure partie de la nation; qui, ou gémit des maux que lui cause un parti fanatique, ou participe involontairement aux erreurs et aux préventions dans lesquelles on cherche à l'entretenir sur la conduite de sa majesté impériale. Découvrir les desseins véritables de sa conduite vis-à-vis de la France, voilà la seule arme à laquelle l'empereur souhaite pouvoir se borner de récourir, pour déjouer les artifices d'une cabale, qui faisant état dans l'état, et fondant son ascendant reprouvé par la loi, sur le trouble et la confusion, n'a d'autre ressource, pour se soustraire au reproche des embarras inextricables qu'elle a déjà préparés à la nation, que de la précipiter dans des embarras plus grands encore. "

LAFAYETTE.

ecupeous et l

« C'est moi qui vous dénonce cette secte, organisée comme un empire à part;... qui sorme une corporation distincte au milieu du peuple français dont elle usurpe les pouvoirs en subjuguant ses représentans et ses mandataires. ,,

LEOPOLD.

red timered les

Ils (les jacobins) nourrissent avec soin, les

dissensions religieuses; anéantissent l'effet des vues tolérantes de la constitution, par l'alliage d'une intolérance d'exécution directement contraire. C'est à ce but qu'ils tâchent de rendre impossible, la réconciliation des partis opposés, et le ramènement d'une classe qu'on s'est aliénée par les plus rudes épreuves auxquelles le cœur humain puisse être soumis, en lui enlevant tout espoir d'adoucissement et d'égards concilians...

depuis que la nouvelle constitution a prononcé l'inviolabilité du gouvernement monarchique... entraînent l'assemblée législative à s'attribuer les fonctions essentielles du pouvoir exécutif, forcent le roi à céder à leurs désirs par les explosions qu'ils excitent, et par les soupçons et les reproches que leurs manœuvres font retomber sur le roi.

os elemente LAFAYETTE. I somet imp

organisee commer un empire à part ; . . !

"Que la liberté religieuse jouisse de l'entière application des vrais principes; que le pouvoir royal soit intact; car il est garanti par la constitution; qu'il soit indépendant; car cette indépendance est un des ressorts de notre

liberté; que le roi soit révéré; car il est investi de la majesté nationale. Enfin, que le règne des clubs anéanti par vous, fasse place au règne des lois». (Lettre de Lafayette à l'assemblée nationale, du 16 juin 1792). « Poursuivez comme criminels de lèze-nation, les instigateurs des violences commises aux Thuilleries le 20 juin; détruisez une secte qui envahit la souveraineté, tyrannise les citoyens. Donnez A L'ARMÉE L'ASSURANCE, que la constitution ne recevra aucune atteinte. (Discours de Lafayette à l'assemblée nationale, du 28 juin.)

et prosond de ne pouvoir apprendre à l'armée que l'assemblée nationale a déjà statué sur ma pétition.... Tant qu'il existera une secte pernicieuse..... (Lettre de Lafayettte à l'assemblée nationale, du 30 juin).

Quelle conformité de vues et de langage, entre les ennemis du dedans et ceux du dehors! Est-ce notre liberté que M. Lafayette veut attaquer? Point du tout; il veut rétablir l'ordre et la tranquillité; il veut anéantir la tyrannie des sociétés patriotiques, et faire respecter l'autorité royale. Pourquoi les monarques autrichiens nous ont-ils menacés?

Pourquoi nous font-ils la guerre? Est-ce pour renverser notre constitution et pour nous donner des fers? Non, c'est pour notre bien; c'est pour protéger l'autorité constitutionnelle du roi, et la nation elle-même contre ces mêmes factieux, contre ces clubs que M. Lafayette vous dénonce, avec eux, comme les auteurs de tous les désordres. Détruisez les élubs, réprimez les factieux; respectez et perfectionnez la constitution, selon les vues de M. Lafayette et des princes autrichiens, et vous aurez la paix. Et vous voulez que M. Lafayette fasse la guerre aux autrichiens! Et pour quel motif? Avonsnous de meilleurs amis, des précepteurs plus sages que les rois de Bohéme et de Hongrie? Lafayette dira-t-il qu'ils attentent à notre indépendance; et qu'ils ne doivent pas vouloir notre bien, malgré nous-mêmes? Mais quand on est d'accord au fond, peuton être si scrupuleux sur les formes? Eh! lui-même ne s'est-il pas élevé au-dessus de toutes les lois? Et ne donne-t-il pas des ordres, au nom de l'armée? Ne foule-t-il pas ouvertement aux pieds, et l'indépendance de l'assemblée nationale, et la liberté du peuple et la constitution? Il est donc par-

nat

dro

108

fran

Illa

il p

ger .

droj

indi

çais

les a

levér

Lafa

chos

Lafar

ne so

faitement d'accord avec la maison d'Autriche sur la forme, autant que sur le fond. Léopold dans son manifeste, paroissoit seulement désirer un changement dans les accessoires de la constitution; Lafayette la renverse toute entière. Léopold sembloit exprimer modestement le vœu de la destruction des clubs patriotiques; Lafayette demande impérieusement, itérativement, en personne et par écrit, à l'assemblée nationale elle-même, l'anéantissement de ce droit sacré de s'assembler paisiblement, que nos lois nouvelles garantissent à tous les français, comme le palladium de notre liberté; il la demande au nom de la force armée dont il prétend disposer. Léopold, prince étranger, allié de Louis XVI, n'avoit blessé nos droits que dans un écrit, et d'une manière indirecte et conditionnelle; Lafayette, français, armé pour défendre le peuple français, les a ouvertement attaqués. La nation s'est levée pour châtier Léopold; laissera-t-elle Lasayette impuni? Ou ce qui est la même chose, le reconnoîtra-t-elle pour maître?

Y08

tem

nte

IVA

D6

ped

15 4

5 65

ilp

iel

Léopold n'étoit que le précurseur de Lafayette. François, Frédéric-Guillaume, ne sont que ses auxiliaires; tous ne sont que les agens de la cour des Thuileries.

Le maniseste même que je viens de citer. et que Lafayette ose citer dans sa lettre à l'assemblée nationale, ne fut-il pas évidemment l'ouvrage de cette même cour, dont Lasayette est depuis long-tems le conseiller intime, et dont il se déclare aujourd'hui le champion contre l'assemblée nationale? C'est un des crimes de cette lâche coalition de nobles et d'intrigans, d'é shonorée par 'le rôle hypocrite qu'elle joua dans l'assemblée constituante, liguée avec la cour pour trahir la nation, et dont Lasayette est le ches. En voulez-vous une démonstration complète? Rapprochez des faits qui sont des époques dans notre révolution. Dans la lettre écrite le 13 mars 1791, par le roi à l'assemblée nationale, pour annoncer qu'il accepte la constitution, il insinue très - clairement, qu'il la prend, en quelque sorte à l'essai; et il déclare nettement qu'il doute si elle pouria marchef sans quelques modifications. Aucun homme, à portée d'observer les ressorts des opérations politiques, n'a douté dans le tems, que cette lettre n'eut été dictée par cette coalition, qui, depuis le départ du roi, dirigeoit toutes ses démarches;

ver

mo'

ser(

met

tmp

mai

pas

thie

lom

dela

but

10 00

Le

proje

ches; on a vu dans cette espèce de restriction de Louis XVI, le germe de ce système des deux chambres, et du rétablissement d'une caste privilégiée, auquel la faction dominante à la cour aspiroit visiblement. Mais remarquez maintenant comment cet acte d'acceptation est combiné avec le maniseste de Léopold. Ce prince rappele expressement l'acte d'acceptation de Louis XVI en ces tennes : is Sa Majesté très. chrétienne, dit-il, déclara par sa lettre à l'assemblée nationale du 15 septembre, qu'elle acceptoit la constitution; qu'à la vérité, elle n'appercevoit point dans les moyens d'administration, toute l'énergie qui seroit nécessaire pour imprimer le mouvement dans toutes les parties d'un si vaste empire. Al reproche amérement dans le même manifeste, avec une naiveté qu'on n'autoit pas attendue d'une majesté impériale et autrichiennel, à tous les français patriotes, qu'il nomme jacobins, de compromettre le salut de la France, par leur inflexibilité à repousser tout changement, même dans les accessoires de la constitution. In a di ensure de la constitution.

Léopold préparoit les esprits à tous les projets des ennemis de la révolution; La-

sayette les execute. Le manifeste de Léopoid fut l'occasion de la declaration de guerre; la guerre est entre les mains de Lafayette, un moyen d'allumer la guerre civile, et d'anéantir la liberté. Elle est le lien qui unit tous les ennemis cachés et publics, intérieurs et extérieurs du peuple français, pour l'execution de cette coupable entreprise. Dans cette exécrable société, le roi de Prusse, celui de Hongrie, mettent leurs arniées, l'appareil de leur puissance; Lafayette, son hypocrisie, sa faction, sa popularité expirante, ses infâmes liaisons, ses abominables intrigues, l'art de la calomnie et de la séduction, qu'il épuise vainement sans doute, pour égarer les fidèles désenseurs de la patrie.

ndi

ilso

dere

lopin

bert

isse

dmb

Tevu

'dus

relg

Mas.

Le moment étoit enfin arrivé, où cette conspiration générale devoit éclater. Pour s'élancer dans sa carrière criminelle, Lafayette n'attendoit plus qu'une occasion favorable à ses vues. Il falloit un prétexte, pour palier une démarche audacieuse qui le prononçât, comme le chef du parti de la cour. Il s'est appliqué à le faire naître; et il prétend l'avoir trouvé dans les evénemens du 20 juin. Je puis m'expliquer librement sur ce rassemblement; j'ai assez prouvé mon opposition à cette démar-

che, par des faits aussi publics que multiplies. Je l'ai regardée comme impolitique et sujette à de graves inconvéniens. Je n'ai pas besoin de dire, que l'extravagance aristocratique a pu seule concevoir l'idée de la présenter comme un crime populaire, comme un attentat contre la liberté et contre les droits du peuple. Ce qu'il importe d'observer ici, ce qui est démontré à mes yeux et à ceux de quiconque connoît ce qui s'est passe; c'est que la cour et Lafayette ont fait tout ce qui étoit en eux, pour la provoquer, pour la favoriser, en paroissant l'improuver; c'est que ce dessein est trop clairement indique par l'étrange affectation, avec laquelle ils chercherent, dans les jours qui le précédèrent, et où il étoit déjà annoncé, à braver l'opinion publique, et à lasser la patience des citovens, par des actes aussi contraires à la sûreté de l'étatgoqu'aux intérêts de la liberté; c'est que les lettres de Lafayette à l'assemblée nationale et au roi, ont étés combinées, avec l'époque de cet événement prevu. Sans doute, il avoit pense, comme tous ses complices, que quelques pures, quelques légitimes que sussent les intentions du peuple, un grand rassemblement citoyens els Zans, comme coupables d'avent

eti

exp.

abla

edu

ult,

anco

tte

2 50

NO F

ומנוכ

quei

TOUR

m et

1,18

emp

pourroit produire quelque crime individuel, qui pourroit servir de prétexte pour le calomnier, et pour décrier ou persécuter les amis de la liberté. La vertu populaire et la raison publique déconcertérent ses projets et les efforts même de ses émissaires. Mais il n'en poursuivit pas moins le dessein qu'il avoit sormé de sonder sur cet événement une espèce de manifeste royal et autrichien, pour colorer la révolte qu'il méditoit contre la souveraineté nationale. De là l'acharnement absurde, avec lequel tous les écrivains soudoyés par la cour s'efforcent de diffamer aux yeux de la France entière le peuple de Paris, ses magistrats et toutes les sociétés patriotiques de l'empire; de là les accusations intentées contreux, au nom de Louis XVI, devant le corps législatif; de là les proclamations qu'il adressa à tous les directoires, au sujet du rassemblement du 20 juin; delà les adresses insolentes let aristocratiques envoyées peu de jours après, par plusieurs directoires à l'assemblée nationale. De là, la visite véritablement séditieuse de Lasayette lui-même, à l'assemblee nationale; de là ces déclamations criminelles, où il dénonce, avec un emphase si ridicule, les citoyens de Paris, comme coupables d'avoir

ian(

Kup

Omi

quil

wad

ilag

cause

wist

Peter

obles

représentant héréditaire; et demande vengeance de la journée du 20 juin, au nom de son armée et de tous les honnêtes gens. De là, la dernière lettre, où il se plaint de ne pouvoir porter à l'armée l'assurance que son vœu est adopté; et annonce qu'il part, quoiqu'il soit douteux s'il est parti. De là, ces pétitions incendiaires, colportées dans l'armée par Lameth et autres complices de Lafayette, pour la soulever contre le peuple français.

Unt

附近

\$00·

anti

leda

iela

tion

rock

ifä,

dela

iqua

sieul

ela

La

pale

001

app

Pour oser déclarer la guerre à sa patrie, il falloit qu'il eut l'air de ne point attaquer la nation: mais un troisième parti, qui n'étoit point celui de la cour et de l'aristocratie, et qui cependant seroit présumé ennemi de la liberté et de la constitution: Lafayette a donc présenté les patriotes, le peuple, tout ce qui n'est point sa faction, comme une secte particulière, qu'il a appelée, qu'il a fait appeler par tous les écrivains qu'il soudoie, tantôt républicaine, tantôt jacobite, à laquelle il impute tous les maux qu'il a causés, tous les crimes de la cour et de l'aristocratie..... C'est sous ce nom, qu'il prétend accabler le peuple, avec le nom du roi, avec les forces de la cour, de la noblesse, des prêtres séditieux, des puis-

sances étrangères, et de tous les citoyens pervers ou stupides, qu'il pourra égarer, ou attacher à sa fortune. On voit qu'en cela, il s'accorde encore parfaitement, avec nos ennemis extérieurs, qui , pour ne point paroître combattre la volonté de la nation; pour diviser les français, et ménager en même tems, l'opinion de leurs propres sujets, déclarent qu'ils ne prennent les armes, que contre cette même faction jacobite, à qui il supposent le pouvoir de maîtriser le peuple français..... Voilà toute la politique de ce heros..... Eh bien ! qu'il comble enfin, la mesure de ses crimes; qu'il passe le Rubicon, comme César (1), ou plutôt que, comme Octave, à qui il ressemble beaucoup mieux, aux talens près, il se cache au fond de cale, tandis qu'on donnera la bataille d'Actium.... Citoyen ingrat et parjure; hypocrite et vil conspirateur, que tout le sang qui coulera, retombe sur ta tête sacrilége. Tu as dit dans ta lettre à l'assemblée, en parlant de tes complices; ce je déclare que la nation française, si elle n'est pas la plus vile de l'univers, peut et doit résister à la coalition des rois, : et moi je

relle

cito

TOM

dre

lts y

⁽¹⁾ On assure que, plusieurs années, avant la révolution, les plaisans de la cour lui avoient donné le nom de Gilles-César.

dis, que si le plus dangereux de ses ennemis et le plus coupable de tous les traîtres n'est pas bientôt exemplairement puni, nous sommes en effet, la plus vile nation de l'univers, ou du moins nos représentans sont les plus lâches de tous les hommes.

Dans les tems où nous sommes, il importe de jeter quelquesois un regard sur le passé, et de le comparer avec le présent. Comme le grand désaut de notre nation, et le malheur peut-être de l'humanité, est de ne reconnoître la vérité, que quelque tems après le moment, où elle pouvoit être utile, il est bon de se reporter quelquesois à ce moment, asin d'éviter au moins la même erreur pour l'avenir.

que

qui

upt

[L...

th.

lera,

2/01

ice;

elit

jt (l

01

TOP!

200

Ce motif me détermine à plublier ici des réslexions que j'avois adressées à tous les bons citoyens, à l'époque du maniseste et de la mort de Léopold, et peu de tems avant la déclaration de la guerre. Je le fais, avec d'autant moins de répugnance, que les vérités morales et politiques sont bonnes à répandre dans tous les tems; et que celles qui sont consignées dans l'écrit que je vais mettre sous les yeux du public, s'appliquent particulièrement à notre situation actuelle.

MAN AUX AMIS DE LA CONSTITUTION, Sur les circonstances actuelles.

Du mois de mars 1792.

les plus faches de consuces. UNE conspiration formidable, tramée des long-tems contre notre liberté, étoit près d'éclater. La guerre civile s'allumoit, au moment où la guerre étrangère nous menaçoit; les prêtres secouoient les torches du sanatisme et de la discorde; des administrateurs infidèles secondoient leurs fureurs et savorisoient les complots de tous les ennemis de la révolution; une coalition sameuse par ses attentats contre la liberté naissante, dominoit à la cour; elle occupoit les premiers emplois dans nos armées; le gouvernement nous trahissoit; nul ne s'occupoit du salut de l'état. Au milieu de tous ces désordres, des cris de guerre se faisoient entendre; on ne songcoit ni à étouffer les troubles du dedans, ni à soulager le peuple, ni à protéger les soldats patriotes, persécutés par un ministère odieux, ni à le forcer à donner des armes aux gardes nationales, ni à pourvoir à la désense de nos frontières. milding notre situation actuelle.

D'un côté l'indolence, la foiblesse, de l'autre, la tyrannie, l'aristocratie, le machiavelisme sembloit présider aux destins de la France; et sans le courage inébranlable des bons citoyens, sans la patience invincible, et le sublime caractère du peuple, il eût été permis à l'homme le plus ferme de douter du salut public; lorsque la providence, qui veilla toujours sur nous, beaucoup mieux que notre propre sagesse, en frappant Léopold, parût déconcerter les projets de nos ennemis, au moins pour quelque tems. Ce délai suffit, pour donner à l'humanité le tems de respirer. Il remet entre nos mains notre destinée et celle du monde.

De

leur

im

Hpd

84 1

500

e to2

Solet

et lis

upt.

peni

force

galo

den

Di

Saurons-nous mettre à profit cette grande occasion, qui nous est offerte, de réduire tous les tyrans, à l'impuissance de nous nuire et de nous opprimer? G'est en avoir triomphé, que de connoître et de dévoiler les secrets de leur ténébreuse politique. Quelle soit donc long-tems présente à tous les esprits, cette fameuse correspondance concertée entre le cabinet de Vienne et le comité des Thuileries.

Exciter, entretenir les troubles du dedans, et nous susciter en même-tems la guerre au déhors, pallier ce double projet, en l'imputant aux amis les plus zélés de la constitution; détruire les sociétés patriotiques, et pour cela les décréditer dans l'opinion publique, par l'imputation vague et insignifiante de républicanisme, les accuser de vouloir changer le gouvernement, en même-tems qu'on travailloit à détruire la liberté, tel est tout le plan de conjuration qu'elle vient de révéler aux yeux de l'univers.

Ainsi donc tous les sophismes, toutes les calomnies par lesquelles les ennemis hypocrites de la constitution s'efforcent de dégrader l'esprit public, et d'énerver le caractère national, nous les avons retrouvées dans la bouche de Léopold. Il est curieux de voir les agens, interprétes des volontés du cabinet des Thuileries, parler de la dignité nationale, et annoncer le désir de maintenir la paix; lorsque de concert avec eux, Léopold, nous menaçoit de la guerre; il est curieux de les voir défendre les patriotes de France, et prêcher contre cux la croisade, par l'organe de l'empereur des allemans. Mais, voyez comme celui-ci nous développe lui-même le projet de nos ennemis intérieurs; voyez, avec quelle

du

etra

11/6

Les

de 1

feus:

bont

Dyd

utk

Velt

esla

DAble

egra-

cten

ns l

cabi-

ignik

mail

eus.

lenti

re li

coald

perell

elui-l

e m

quell

affectation, il rappele le passage de la lettre de Louis XVI du mois de septembre 1791, où en acceptant la constitution, il annonce d'avance, des obstacles à son exécution qui pourroient un jour en exiger le changement; rappelezvous qui a dicté cette lettre; je veux diré la coalition, qui depuis le départ du roi, dirigea toutes ses démarches, en même-tems qu'elle cherchoit à maîtriser l'assemblée constituante; écoutez ce même Léopold, reprocher aux sociétés patriotiques le dessein de vouloir troubler l'état, en se refusant à toute espèce de conciliation, sur ce qu'il appele les accessoires de la constitution. Est-il clair que le but de la faction qui dirigeoit la cour, étoit d'établir ce systême des deux chambres, annoncé dès long-tems, et d'élever la puissance d'un parti sur les ruines de la liberté publique? Est-il clair qu'il faut rapporter à ce projet et l'intervention des puissances étrangères qu'ils appeloient à leurs secours, et les désordres qu'ils excitoient. au dedans? Les perfides! et ils ont osé nous imputer ces troubles! ils ont osé nous charger de de leurs propres crimes! Que dis-je? Ils ont reussi à tromper une soule de citoyens de bonne soi! Ils ont ligué contre la liberté,

tous les hommes ignorans, soibles ou timides; ils ont formé dans la nation un troisième parti sous la dénomination de modérés, dont ils se sont déclarés les chess et les protecteurs; ils n'ont rien négligé pour présenter aux yeux des français et des étrangers. tous les amis de la constitution et de la patrie, comme une secte particulière aussi opposée à l'intérêt général, que le parti connu sous le nom d'aristocrates. Réunis à ces derniers, ils auroient bientôt accable les patriotes, et ramené sous des formes nouvelles l'empire du despotisme et de l'aristocratie, ou plutôt le règne des crimes et des factions. Pour mieux cacher leurs desseins, ils avoient crée des sociétés séduisantes pour les hommes froids et pusillanimes; ils avoient fait arborer à leurs partisans et à leurs créatures, une dévise qui annonçoit le rigorisme le plus scrupuleux en fait de constitution: mais depuis qu'ils ont choisi Léopold pour leur interpréte; depuis que, de concert avec eux, le despote autrichien à daigné emprunter leur langage et revêtir le costume des feuillans; depuis qu'ils se sont déclarés patriotes et français à la manière du chef de nos ennemis étrangers, l'homme

Un (

Qu

le plus crédule a pû apprécier leur système, et tous les prosélites qu'ils avoient égarés peuvent sans scrupule abjurer leur doctrine, pour professer avec nous les principes de la véritable religion politique, c'est-à-dire, ceux de l'égalité, de la liberté, de l'humanité et de la constitution.

Telle étoit cependant la trame qu'ils avoient our die contre le salut public, lors que Léopold mourut. Presqu'au même instant, un ministre fut frappé d'un décret d'accusation; les autres disparurent successivement.

Pide

als i

TEX:

es e

de

ot,

os ti

nça

ild

chou

que

chia

evell

5 8

pjet

100

Le nouveau ministère s'annonce avec des circonstances qui peuvent être regardées comme d'heureux présages, et qui semblent permettre aux amis de la liberté de se livrer aux charmes de l'espérance.

Au reste, louer les ministres nouveaux, seroit un trait de flagornerie, d'autant plus servile et d'autant plus gratuit, que bientôt leurs œuvres même peuvent les louer, et les mettre même au-dessus des éloges. Bientôt une épreuve décisive nous apprendra, si la conversion de la cour est sincère, si l'esprit du ministère est changé avec les ministres. Qu'ils tiennent en tout une conduite opposée à celle de leurs prédécesseurs; que la fran-

chise et la probité du gouvernement écartent tous les maux que sa perfidie nous attiroit; que les vrais patriotes soient protégés; que le peuple soit honoré et respecté, non par de vains discours, mais par des actes de justice et de fidélité soutenus; que l'ordre et la prospérité renaissent; et nous aurons pour le pouvoir exécutif autant de vénération, qu'il nous a inspiré jusqu'ici d'inquiétude et de défiance.

Avec un ministère patriote et éclaire, à quelles douces espérances ne pouvons-nous pas nous livrer? Quel obstacle pourroit résister à son union sincère avec tous les bons citoyens? Quel est en France l'ennemi assez audacieux et assez puissant, pour lutter à-lafois contre le peuple et contre le gouvernement? Quel autre motif a pu enhardir les prêtres séditieux à troubler l'ordre public; les directoires perfides et les tribunaux aristocratiques, à persécuter le patriotisme, et à opprimer la liberté, si ce n'est la protection du ministère précédent? Au dehors quelle puissance osera nous menacer, quand la paix intérieure et une administration loyale nous mettront en état de déployer toutes les forces de ce superbe empire?

not

qui

Quelle puissance eût osé en concevoir l'idée, sans cette coupable trahison? Les cours étrangères sont-elles plus redoutables, ou plus entreprenantes aujourd'hui, que la mort du chef de l'empire et de la maison d'Autriche doit les occuper de soins plus pressans, pendant un tems plus que suffisant, pour donner à un gouvernement fidèle le tems d'affermir, au sein de l'état, le règné des lois et la souveraineté nationale.

Hâtons-nous d'éclairer les nations de l'Europe sur les sinistres projets des traîtres qui avoient formé cette lâche conjuration contre l'humanité entière; que le nouveau ministre rappele tous ces dangereux intrigans, que nous avons payés trop chérèment et trop stupidement jusques ici, près des cours étrangères, pour nous calomnier aux yeux de l'univers, et pour troubler le cours d'une révolution qui tôt ou tard doit changer ses destinées. Dissipons tous les nuages que la persidie avoit répandus sur la situation et sur les dispositions de la France. Proclamons solennellement dans toutes les langues, les principes sacrés, sur lesquels reposent notre constitution, la garantie de la fraternité, que nous avons jurée à toutes les nations.

DOW

bon

2550

¢m}

irla

W.

(211)

e, ti

old!

ehod

11121

ratio

ploye

pitt

Que le peuple français alors parle avec la majesté qui lui convient; qu'il trace autour des despotes, le cercle de Popilius, et si ces démarches sont faites avec la franchise et la solemnité qu'elles exigent, vous verrez les despotes vous demander humblement la paix, et vous donner une satisfaction entière. S'ils la refusent, alors nous ferons la guerre: mais malheur aux tyrans et aux traîtres! alors portons nos coups dans les endroits où le despotisme peut être frappe à mort. Que la nation se lève toute entière; faisons la guerre du peuple, et non celle des rois; marchons sous des chefs dignes de le guider, dont les mains ne soient souillées, ni des dons corrupteurs des cours, ni du sang des citoyens; célèbres par leurs vertus civiques, et non par le massacre des plus zélés désenseurs de la patrie. Combattons, non pour procurer des pompes triomphales et une puissance dangereuse à ces patriciens intrigans, qui ont jusques ici fomente nos divisions, et causé tous nos maux: mais pour rétablir le règne de l'égalité et de la justice. Les Romains refusérent de vaincre sous les drapeaux des Décemvirs; mais ils citérent au tribunal des lois, l'infâme assassin

ami

lins

des

à ['

Just

sin de Virginie et de la liberté, et ils triomphèrent ensuite des ennemis de l'état. Ce n'est pas à ces conditions que les factieux, les tyrans, les vampires de l'état veulent la guerre : mais ce n'est qu'à ces conditions qu'une nation digne de la liberté peut la faire. C'est à ces conditions seules que des ministres et des représentans ainis du peuple peuvent la proposer. Il faut enfin, que cette guerre ne ressemble en rien à celles que provoquent les caprices des rois, les intrigues des cours, ou l'intérêt des factions. Il saut que les drapeaux même qui brilleront à la tête de nos armées, en rappelent le sacré caractère; qu'ils présentent aux regards des français et des étrangers, cette inscription nouvelle: Paix, liberté universelle. guerre seulement aux despotes. Marchons à nos ennemis, non comme des hommes légers ou injustes, qui veulent punir les peuples des crimes de leurs tyrans: mais comme des amis de l'humanité, qui veulent châtier l'insolence des tyrans, et venger les outrages des peuples. Marchons, après avoir prouvé à l'univers que notre modération et notre justice égalent notre courage.

res

15011

5

132

em:

S Zela

1015

alest

rick

te III

m m

de

ainth

1215

Si nous suivons ces principes, si nous b B b

déployons ce caractère énergique et sage, nous serons libres, malgré la guerre; et si les puissances étrangères la préviennent, nous serons libres plus sûrement encore sans la guerre. Une révolution amenée par la raison, doit s'achever naturellement par la raison, par les progrès de l'esprit public; et à quoi tient-il que nous soyons heureux et libres, si un gouvernement juste s'unit à des représentans sidèles, pour ramener, au milieu de nous, le règne de l'égalité, des lois et

de la justice?

C'est au sein d'une telle paix, que se développeront les vertus civiques qui font la gloire et le bonheur de la société; que s'anéantiront toutes les coupables espérances de l'ambition, du fanatisme ou de la tyrannie. Une sois établie en France, la liberté, par le cours naturel des choses, étendra d'ellemême ses paisibles conquêtes dans le reste du monde; quand les peuples sont assez échairés et assez malheureux pour vouloir être libres, ils le sont. Les tyrans tombent d'eux-mêmes, quand ils sont mûrs. L'heureuse contagion de nos principes, et le spectacle de notre gloire et de notre bon heur amenerontinsensiblement cette époque; et alors l'Allemagne

mon

reill

Dem 6

nêm

point

battu

loute;

(esor

demie

lallio

on, 1

das b

n'aura pas plus besoin de nos armes, pour secouer le joug du despotisme; que nous n'avons eu besoin du secours de l'Allemagne, pour renverser la bastille et conquérir une constitution. Mais quoi que nous fassions, si notre gouvernement n'a point changé de système et de principes; ou si nous n'avons pas assez d'énergie, pour forcer notre gouvernement à respecter les droits de la nation, la guerre et la paix nous conduisent également à la servitude.

18 81

fon

qui

anci

mix

J'elle

Itil

claird

ibrei

èmo,

tagili

poli

insch.

magn

Que nous reste-t-il donc à faire dans ces momens décisifs, pour le salut de l'état et de la liberté? Préparons - nous à la guerre; veillons sur nos ennemis intérieurs, et surtout, éclairons l'opinion publique qui seule fait la destinée des peuples et des gouvernemens, qui règne sur les despotes euxinêmes, et qui les anéantit, lorsqu'ils n'ont point fait alliance avec elle. Après avoir combattu le despotisme, déclarons la guerre à toutes les factions. Prévenons ce système de désorganisation et de troubles, qui est la dernière ressource des ennemis de la liberté. Rallions-nous sous l'étendard de la constitution, la constitution, qu'ils n'invoquoient jadis que pour l'anéantir. Ne soyons pas trop

blessés de ses vices, et croyons qu'elle a un assez grand prix, puisque le but des ennemis de la liberté est de la détruire. Songeons qu'elle a en elle-même, le principe immortel de sa perfection. Ses vices appartiennent aux hommes, ses bases sont l'ouvrage du ciel. Réconcilions avec la liberté tous les hommes honnêtes; mais foibles ou ignorans, que l'intrigue ou la calomnie en ont éloignés. Forçons-les à connoître et à cherir le véritable patriotisme.

Le patriotisme n'est ni inconsequent, ni léger, ni turbulent, comme les ensans des préjugés et des passions; il est doux, fier, calme, intrépide, comme la raison, et comme la vérité, dont il tire son origine. Le patriotisme n'est que la vertu dans tout son éclat, et la nature humaine, dans toute sa dignité. Il paroît exagéré, mais seulement aux hommes lâches et dégrades; àpeu-près comme la fleur des champs paroît un colosse monstrueux à l'insecte qui rampe à ses pieds, ou comme la lumière semble trop vive aux yeux des oiseaux de la nuit. Le patriotisme ne court point après les frivoles distinctions, et les honneurs crées par l'orgueil ou par les préjugés. Il peut

¢n(

luj-

Veri

plu

elev

Bera

teri

un

OBL

tilt

500

et i

de

fier,

mut

atm

500

tout

eult

5;2

parod

rampt

emble

nut

es fir

CITA

per

aimer la gloire, mais il ne la courtise jamaisavec inquiétude; il compte trop sur elle, pour en être jaloux. S'il accepte les charges publiques, sans répugnance, ce n'est que dans les tems où Phocion boit la cigue, où Caton, dans la tribune du peuple romain, est assailli par les pierres de Clodius, où les Graches expirent sous le poignard des patriciens. Jamais il n'habita un seul instant dans une ame où fut conçue un sentiment vil, où fut. formée la pensée d'une action lâche ou injuste. Il est au-dessus de tous les succès, comme de tous les revers. Si la liberté triomphe, il s'occupe non de sa gloire, mais des moyens d'accroître le bonheur de son pays; si elle succombe, il cherche quel dernier service, son désespoir peut lui rendre encore. S'il ne peut lui être utile, il perce lui-même son sein généreux, plutôt que de voir le visage odieux du tyran. Alors même, il ne blasphême point contre la vertu: le héros de la liberté expirant, est plus grand, plus heureux que le tyran, élevé sur un char de triomphe; sa mémoire sera respectable et chère à la dernière postérité; le lieu où reposera sa cendre, sera un temple sacré pour tous les hommes qui

naîtront après lui; et, s'il existe quelque chose après la vie; si l'éternel auteur de lanature, dont l'idée éleva et consola les ames de tous ses pareils, au milieu des plus redoutables épreuves, n'est point une douce illusion, il ne sera point étranger à ce grand être qui mit dans son sein cette force divine, et cette flamme céleste qui l'animoit. Citoyens, qui osez vous dire les défenseurs de la liberté, c'est à vous de justifier ce titre auguste. Réalisez le vœu de Platon, lorsqu'il s'écrioit « : oh! si la vertu pouvoit se montrer, toute nue, aux regards des mortels, de quel brûlant amour elle embraseroit tous les cœurs!, C'est à vous de la faire briller aux yeux de tous vos concitoyens dans tout son éclat, et dans toute sa majesté; faites retentir dans tous les cœurs sa voix puissante et irrésistible. Pour relever l'éclat de ses charmes, placez, s'il le faut, à côté d'elle, le spectre hideux de l'hypocrisie, le squelette dégoûtant de l'envie, la horde impure de tous les vices, et sur-tout la tyrannie entourée de victimes, toujours abreuvée et toujours altérée de sang humain. Citoyens, voilà les armes invincibles avec lesquelles vous devez les combattre; voilà la véritable

ma

NOU

puissance dont vous êtes investis. Français, si vous versez des larmes au récit des actions vertueuses, si vous frémissez au nom des tvrans, aux cris de leurs victimes; si vous regardez comme une injure personnelle, tout acte d'oppression, exercé contre vos semblables, vous êtes libres. Non, Français, vous n'êtes point corrompus; ne croyez point à ceux qui vous adressent cette injure, pour vous forcer à la mériter; ne regardez point leurs mœurs, ne regardez point les intrigans qui paroissent dans les révolutions, comme l'écume s'élève sur la surface d'une liqueur qui sermente : regardez le peuple; comptez tous les traits héroiques que la révolution a produits; et croyez à la vertu. Amis de la constitution, répandez ces saintes maximes, et montrez-en le modèle; c'est ainsi que vous graverez la liberté, non sur nos murailles, et sur de froids monumens, mais dans tous les cœurs; c'est ainsi que vous l'affermirez sur ses véritables bases, les mœurs, l'amour de la patrie et de l'humanité.

Du camp de Courtrai, le 29 juin 1792. L'an 4me de la liberte,

etit

d

tou

tour

ens,

Depuis que nous sommes partis de Lille, nous avons pris quatre villes, Bervic, Menin,

Ypres et Courtrai; cette dernière nous a donné plus de peine, parce qu'elle est plus forte; M. de Valence, qui commandoit l'avant-garde, a été blessé: le feu a duré, depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures, où nous nous sommes emparés de la ville; nous y avons été fort bien reçus; tous les habitans de la ville se sont réunis à nous, pour faire des tranchées, afin de nous mettre à l'abri du seu de l'ennemi; nous avons dejà dans Menin, trois cents brabançons qui ont pris les armes avec nous, et dans Courtrai, il y a dix compagnies de formées, et qui sont enrag s au feu; nous avons eu une attaque le 28 de ce mois, qui a été très-piquante. Nos brabançons se sont supérieurement bien montrés; nous avons perdu environ quarante hommes; un fort nous a empêché d'aller plus loin. il étoit rempli d'émigrés, de prêtres réfractaires, et environ quinze mille hommes; aujourd'hui 29 juin, nous avons avancé sur ce fort, à deux heures du matin; le seu a duré jusqu'à dix heures; nous nous sommes emparés des émigrés, des prêtres et des prisonniers, que la cavalerie a conduits à Lille; nous avons repoussé nos ennemis; notre avant-garde est de dix mille hommes, etc.

l'eli

volc